

tain, après qu'il eût lui-même reçu le *pallium* et fut devenu archevêque, en 1887.

Presqu'en même temps, M. le chanoine Bruchési devint professeur d'apologétique chrétienne à la Faculté de théologie de l'Université Laval, à Montréal, et son évêque lui assigna le poste difficile d'archidiacre, chargé de contrôler la comptabilité des fabriques et de régler, au mieux du possible, les difficultés paroissiales surgissant constamment au sein d'une administration aussi considérable. Dans ce nouveau rôle si difficile, le chanoine Bruchési trouva l'occasion d'exercer et de faire valoir les précieuses qualités diplomatiques dont il est doué. Encore là, le respect et l'estime de tous ceux avec qui il traita lui furent bien vite et définitivement acquis.

En 1893, M. le chanoine Bruchési, déjà bien connu comme un fin lettré, un intellectuel, un penseur, un studieux de haute marque, occupant en ce temps-là le fauteuil présidentiel de l'importante commission scolaire catholique de la ville de Montréal, fut choisi par le gouvernement provincial de Québec pour diriger l'exposition des travaux scolaires de la province, qu'il avait été décidé de tenir à la grande exposition universelle colombienne de Chicago. Le chanoine Bruchési, toujours dévoué aux grands intérêts de l'éducation, accepta généreusement la tâche proposée. Il s'y voua avec tout son cœur et son talent, et il en fit un immense succès, dont les échos glorieux pour la nationalité française se sont répercutés dans les deux mondes. Et il acheva, par cette action patriotique d'éclat, accomplie avec autant de modestie que de savoir et de dévouement, de mettre le sceau à la réputation brillante et sympathique qu'il avait déjà conquise, dans la première phase de sa carrière apostolique.

Aussi, quand l'Eglise de Montréal devint veuve de son premier pasteur par la mort de Mgr. Fabre, le 30 décembre 1896, le nom du chanoine Bruchési, l'un des fils de prédilection du prélat défunt, fut-il tout de suite dans toutes les bouches parmi ceux des candidats les plus probables à l'onéreuse mais honorable succession. Et, lorsqu'après six